

ANALYSE

Conseil BAM

Jouahri: La qualité de la croissance se détériore

• L'effet d'entraînement du PIB agricole sur les autres activités s'amoindrit

• Destruction d'emplois malgré une campagne céréalière record

• «La politique monétaire ne peut pas tout résoudre», prévient le wali de BAM

APRÈS les deux baisses successives du taux directeur en 2014, Bank Al-Maghrib s'abstiendra de toute manipulation cette année. Abdellatif Jouahri, le gouverneur de la Banque centrale, a fermé la porte à un nouvel assouplissement monétaire après le maintien du

taux directeur à 2,5% au terme du conseil du 22 septembre.

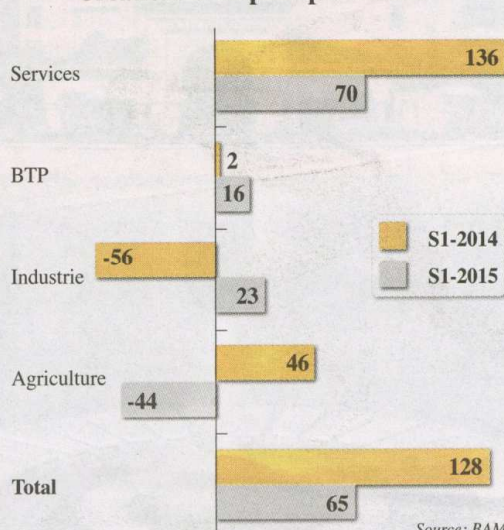
Depuis décembre 2014, le contexte a beaucoup évolué et ne plaide pas pour une révision du taux-mère. La croissance a retrouvé un peu de vigueur et sera de 4,6% en fin d'année selon les prévisions de la Banque centrale, soit pratiquement le double de l'année dernière. L'inflation a également accéléré. Elle a été de 1,7% en août après avoir atteint un pic de 2,4% en juillet. Cela nous met aux antipodes de la désinflation enregistrée en 2014: hausse moyenne de 0,4% des prix à la consommation.

Cependant, certains observateurs espéraient un nouveau coup de pouce de la Banque centrale pour relancer le crédit et par ricochet, peut-être la croissance des activités non agricoles. «Il ne faut pas faire jouer au taux directeur le rôle qu'il n'a pas», a insisté le gouverneur de BAM. Les deux dernières baisses n'ont pas eu l'effet escompté sur l'investissement des entreprises. Le message de la Banque

centrale est claire: «La politique monétaire ne peut pas être le seul remède, ni l'unique excitant de l'économie».

situation tranche avec l'historique. De plus, la capacité du secteur agricole à tirer les autres branches d'activité vers le

Créations d'emplois par secteur



La croissance du PIB va pratiquement doubler selon les différentes prévisions à la faveur d'une excellente campagne céréalière. Pourtant, la forte croissance du PIB agricole n'est pas inclusive. Le secteur primaire a enregistré 44.000 pertes d'emplois au premier semestre contre une création de 46.000 postes à la même période en 2014

Source: BAM

La demande de crédit des entreprises reste toujours molle, mais «il y a aussi un problème d'offre» concède le wali de BAM. Les établissements de crédit ont resserré le robinet pour la promotion immobilière. Idem dans le tourisme: «Les banques y ont mangé du bouillon», caricature Jouahri. La progression du crédit s'est limitée à 2,3% en juillet. En valeur réelle, elle s'approche de zéro en tenant compte d'une inflation de 1,8% en moyenne depuis le début de l'année. Même si le crédit interentreprises constitue une part importante dans le financement des sociétés, il y a tout de même quelque chose qui s'est rompu. Il faudra entre autres rétablir la confiance des opérateurs pour qu'ils relancent les investissements.

Aujourd'hui, ils sont moins enclins à se projeter sur un horizon long. Le comportement des chefs d'entreprise suscite de nombreuses interrogations sur le contenu de la croissance. La performance du PIB non agricole au premier trimestre est moins consistante qu'à la même période en 2014. Le rythme est plus soutenu pour la composante agricole – 12% contre une baisse de 1,6% – mais la Banque centrale s'inquiète de la qualité de cette croissance. Malgré une campagne céréalière record, le secteur primaire a créé quatre fois moins d'emplois sur les trois premiers mois de 2015 comparé à l'année dernière. D'avril à juin, l'agriculture a même enregistré 58.000 pertes d'emplois contre seulement 7.000 une année plus tôt. Cette

haut s'est beaucoup amoindrie, constate BAM. «Ce sont des phénomènes nouveaux qui méritent une analyse plus approfondie pour en connaître les causes», note Jouahri. Sur les perspectives économiques, le gouverneur a un avis plutôt mitigé: «Je suis un peu plus pessimiste qu'optimiste de par mes responsabilités. Je préfère avoir une bonne surprise qu'une mauvaise».

D'une certaine manière, il y a urgence à mettre en œuvre des réformes. La conjoncture internationale – l'effondrement du prix du pétrole, la baisse des prix des matières premières agricoles et la bonne tenue des exportations – ouvre des brèches dans lesquelles il faudra s'infiltrer.

Malgré le sentiment de morosité et d'incertitude qui plane sur l'économie, «le Maroc reste une destination invraisemblable. Sur le plan politique, il est une exception dans la région Mena et continue d'attirer de grands groupes», tient à rassurer le wali de Bank Al-Maghrib. Preuve en est, il va accueillir deux mastodontes du secteur financier international. La banque britannique HSBC et Bank of China vont s'installer à Casablanca Finance City. Exim Bank of China a également obtenu l'agrément pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Rabat. □

F. Fa.



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

ANALYSE

Conseil BAM

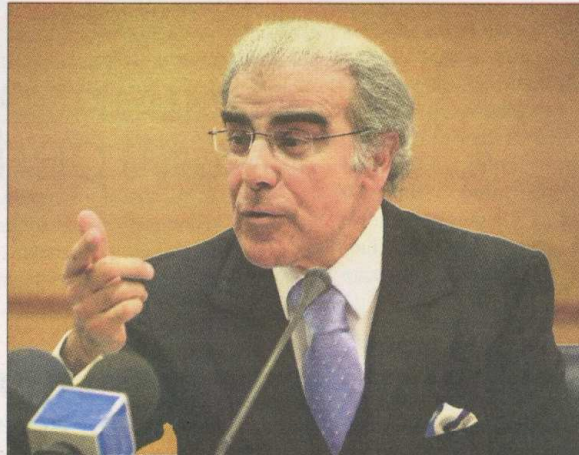
Les grands comptes sous haute surveillance

• Changement du mode de calcul du coefficient de division des risques

• Vers une «consensualisation» des dossiers des grosses entreprises

• Finance participative: les dossiers d'agrément déjà transmis aux banques

Les difficultés des promoteurs immobiliers et de la Samir ont accéléré la réflexion sur les mesures à déployer pour mieux encadrer le risque sur les grands comptes. Bank Al-Maghrib exige que les banques constituent un dossier groupe dans le Crédit Bureau pour les clients dont les crédits dépassent 500 millions de DH. La centrale



Les banques seront soumises à de nouvelles règles pour la gestion des grands comptes. «Nous envisageons une modification des règles de calcul du coefficient de division de risques», a indiqué Abdellatif Jouahri, wali de BAM. Le régulateur pousse aussi les établissements à s'accorder sur les crédits octroyés aux grands groupes (Ph. Bziouat)

des risques doit également intégrer la dette privée des contreparties, a dévoilé Abdellatif Jouahri à l'issue du conseil du 22 septembre. Sur d'autres points, Bank Al-Maghrib espère finaliser tout le dispositif concernant les banques participatives au plus tard en début d'année prochaine.

■ BAM durcit le ton sur les grands risques

L'affaire Samir a mis en évidence la nécessité pour les banques de mieux encadrer les risques encourus sur les grands comptes. Le secteur bancaire est exposé à hauteur de 8 milliards de DH sur le raffineur et ses filiales. Certaines banques ont commencé à constituer les provisions nécessaires. Cela dit, en cas de faillite de l'industriel, «il n'y aura aucun risque pour la solvabilité des banques», assure Abdellatif Jouahri, gouverneur de Bank Al-Maghrib. Cependant, la rémunération des actionnaires en Bourse pourrait diminuer du fait de l'incidence d'une éventuelle défaillance du pétrolier sur les bénéfices des opérateurs.

Le niveau d'exposition des établissements sur la Samir mais aussi sur d'autres grands groupes est en partie la conséquence de vieilles pratiques dans le secteur. «Les banques lient souvent les crédits à la somme des garanties qu'elles reçoivent. Elles ne regardent pas forcément les projets», s'étonne Jouahri. Ce constat est partagé par certains organismes de financement internationaux qui relèvent l'importance du «name lending» sur le marché.

Pour éviter d'autres situations du type Samir, les banques doivent désormais constituer un dossier groupe au sein du Crédit Bureau pour tous les clients sur lesquels ils ont un engagement supérieur à 500 millions de DH. L'intégralité de la dette, y compris les emprunts sur le marché financier des contreparties, y sera intégrée. De même, la réglementation vis-à-vis des apparentés ainsi que les règles de calcul du coefficient de division de risques sont en cours de révision. Ce coefficient pourrait être dorénavant calculé sur la base des fonds propres au lieu de la totalité des fonds propres comme c'est le cas aujourd'hui. Par ailleurs, le régulateur pousse les banques à s'accorder entre elles sur les gros dossiers. «Nous préférons que

ce soit une convention entre les banques plutôt qu'une décision de Bank Al-Maghrib», fait savoir Jouahri. «Nous ne voulons pas être juge et partie», poursuit le gouverneur.

■ Microfinance: Des taux d'intérêt jusqu'à 30%!

Les associations de microcrédit (AMC) semblent avoir définitivement tourné la page des années difficiles. Les principaux indicateurs d'activité (revenus, résultat brut d'exploitation et résultat net) ont tous progressé à deux chiffres en 2014.

L'encours des crédits a atteint à la même période 5,2 milliards de DH. Sur-tout, les créances en souffrance qui se sont établies à 200 millions de DH, soit un taux d'impayé de 3,7%. Les AMC font mieux que les banques et les sociétés de financement, surtout au regard de leur cible: les populations à faibles revenus. Reste maintenant le sujet qui fâche: les taux d'intérêt appliqués par les AMC. Ils sont jugés trop élevés et certaines voix appellent à leur plafonnement. Les taux d'intérêt dépassent parfois 30%. Si la dégradation de la conjoncture a pesé dans la montée des impayés durant les années difficiles, les taux exorbitants appliqués par certaines AMC ne sont pas étrangers aux difficultés des clients à rembourser leurs crédits. En tout cas, les discussions promettent d'être difficiles. Il s'agira de trouver le juste équilibre qui permettra aux clients, les micro-entreprises, de se financer à des tarifs acceptables et en même temps assurer la viabilité des AMC.

■ Finance participative: Le chantier fiscal est ouvert

Le dispositif sur les banques participatives se met en place. Le «Sharia Board», le Comité chargé d'établir de façon indépendante les conditions de validité des transactions au regard des principes de la charia est déjà en place. Bank Al-Maghrib travaille actuellement avec direction générale des Impôts sur la fiscalité des produits participatifs.

D'autres chantiers, notamment le fonds de garantie, la réglementation des crédits d'investissement ou encore le comité d'audit sont en cours de finalisation. La volonté de la Banque centrale est de boucler tous les textes concernant la finance participative d'ici la fin de l'année. Pour l'heure, elle a déjà transmis les dossiers d'agrément aux institutions qui en ont fait la demande. □

F. Fa & A.I.L.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com